

Préparation de l'ACACED – option chat + Formation Eleveur félin



Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se lancer dans l'élevage de chats.

Parce que l'élevage ne s'improvise pas, cette formation vous permettra d'approfondir et de compléter les connaissances de base abordées lors de stages obligatoires que vous serez amenés à suivre pour exercer ce métier.

Ce métier peut être complémentaire à une autre activité dans le domaine des métiers animaliers (pension pour animaux, pet-sitting, zoothérapie ...).

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau pré-requis pour accéder à la formation : tous niveaux

LE METIER D'ELEVEUR FELIN

- Assurer l'entretien quotidien des chats : soins d'hygiène, nourriture, entretien et désinfection de l'environnement du chat.
- Veiller au bien-être et à l'équilibre des chats et des chatons.
- Sélectionner les reproducteurs et organiser les saillies.
- S'occuper des temps de gestation et suivi des mises-bas.
- Elever les chatons en veillant à leur bon développement physique et psychique.
- Participer à des expositions félines nationales ou internationales.
- Vendre de chatons ou de chats adultes directement ou par l'intermédiaire d'animaleries.



PUBLIC

Toute personne souhaitant devenir éleveur félin.

PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir un niveau BAC (Autre niveau : sur dossier)
- Disposer d'un ordinateur et avoir une bonne connexion internet et avoir les connaissances de base du logiciel Word et de l'utilisation d'Internet.

FORMULE DE FORMATION

- **Formation semi-présentielle** : FOAD en e-learning + stage 2 jours pour le passage de l'ACACED
- **Formation FOAD en e-learning seule**

DUREE

- Formation semi-présentielle : 140 h de cours à distance en e-learning + 140h de stage minimum en milieu professionnel + 14h de stage de préparation à l'ACACED
- Formation à distance seule (sans ACACED) : 140 h de cours à distance en e-learning + 140h de stage en milieu professionnel

TARIFS

- Formation semi-présentielle : 1320 €
- Formation à distance seule : 900 €

Module en option : + 180 € / Module

METHODE PEDAGOGIQUE

Cours théoriques + exercices d'entraînement autocorrigés et fiches conseils et dossiers de validation à retourner à la correction.

Les formateurs :

- Dr Eric Wintz, diplômé de l'école vétérinaire de Nantes, vétérinaire en exercice depuis plus de 20 ans.
- Helene ROBIN, Directrice du Centre, ancienne éleveuse chats et chiens, pet-sitter, formation d'intervenant canin (Canada).

VALIDATION

Passage de l'ACACED – option chat

+ Un certificat de formation d'Éleveur félin est remis en fin de parcours.

Préparation ACACED option Chat + Formation Eleveur félin

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques morphologies et anatomiques du chat
- Être capable de veiller au bien-être des chats et chatons.
- Être capable de conseiller un acheteur pour l'achat de l'animal qui lui convient.
- Être capable de respecter les règles d'hygiène et d'entretien des animaux et des infrastructures.
- Savoir assurer la gestion administrative, commerciale et financière.

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Généralités sur le chat

Morphologie et anatomie du chat – Principales races et leurs particularités comportementales – Reproduction – Alimentation – Hygiène et toilettage du chat – Développement du chaton et son éducation – Le chat âgé.

Module 2 : Généralités en Psychologie animale

Intelligence féline – Communication chez le chat – Génétique – Introduction à l'Éthologie – Théories de l'apprentissage (2 séances).

Module 3 : Soins aux animaux en élevage félin

Soins aux animaux malades – Urgences – Pathologie féline – Prévention des maladies en élevage

Module 4 : Gestion administrative en pension ou élevage félin

Secrétariat – Accueil – Comptabilité et gestion – Facturation et relations fournisseurs – Législation sur les animaux domestiques – Normes des infrastructures et locaux – Commercialisation – Expositions félines – Création d'entreprise.

2 jours en présentiel pour le passage de l'ACACED - option Chat (attestation de connaissances animaux de compagnie espèce domestique) dans un centre habilité de votre région. **Ce certificat de capacité est obligatoire pour toute personne exerçant une activité avec les animaux domestiques.**

Module en option

Troubles du comportement et thérapies chez le chat

Troubles du comportement chez le chat : organisation territoriale, comportements gênants, troubles du comportement chez le jeune chat, chez le chat adulte et chez le chat âgé – Pathologie féline et troubles du comportement - Rôle du comportementaliste, ses limites et ses relations avec les autres acteurs du domaine animalier - Les différentes formes de thérapies pour chats.

Qui sommes-nous ?

SHERWOOD ANIMALIA est spécialisé dans la formation aux métiers animaliers ainsi que dans les perfectionnements en soin et comportement animal pour les Auxiliaires vétérinaires et ASV, les comportementalistes canin et félin, les personnes qui travaillent dans un élevage une pension ou un refuge pour animaux et les Pet-sitters.

Notre centre vous propose des formations à distance en e-learning vous permettent d'étudier à votre rythme, en fonction de vos contraintes familiales ou professionnelles, pour pouvoir aller au bout de votre passion et concrétiser votre projet de travailler dans le domaine animalier, un marché toujours en progression.

Le centre pédagogique SHERWOOD est sous contrôle pédagogique de l'Etat.



Notre centre est référencé Datadock et Pôle emploi

L'EQUIPE SHERWOOD ANIMALIA



HELENE ROBIN - Fondatrice et Directrice générale du centre pédagogique Sherwood

Passionnée à la fois par la pédagogie et les animaux depuis toujours, après avoir été éleveuse de Westies, de Sacré de Birmanie et de British Shorthair, responsable d'une pension féline et pet-sitter, j'ai créé en 2001 SHERWOOD ANIMALIA pour proposer des formations à distance dans le domaine des métiers animaliers. J'ai une petite tribu qui comprend deux chiens, quatre chats, un cheval, des poissons d'aquarium, un hamster et une tortue de terre. Toujours avide de nouvelles connaissances je continue toujours à me perfectionner en éducation canine et sur le comportement animal. J'ai notamment suivi une formation d'Intervenant Canin (Québec).



ERIC WINTZ - Vétérinaire, Formateur

Docteur Vétérinaire depuis 1993, je suis le tuteur des personnes inscrites à la formation d'Auxiliaire vétérinaire et je corrige tous les modules en lien avec les soins aux animaux sur les autres formations. J'anime également les formations au secourisme canin. Je suis à votre écoute pour vous suivre et répondre à vos questions.



AURELIE DUBREUIL - Responsable technique de la plateforme e-learning.

Je suis votre interlocutrice pour toutes les questions techniques sur la plateforme, notamment au moment de l'inscription.

J'ai le plaisir d'avoir à la maison un Bouledogue français et un Cané corso avec qui je participe à des séances d'éducation.

La formation FOAD (Formation Ouverte à Distance) en e-learning

Pourquoi choisir une formation à distance

La formation à distance s'est imposée aujourd'hui comme une méthode de formation à part entière car elle possède de nombreux avantages :

- Elle s'adapte aux contraintes de temps et à l'organisation de chacun
- Elle permet d'alterner formation théorique et pratique (stages en milieu d'application)
- Elle permet de travailler de façon autonome et indépendante
- Elle développe l'esprit de curiosité et de recherche
- Elle est moins chère qu'une formation en présentiel
- Elle évite l'inconvénient du transport et de l'éloignement géographique



Organisation des formations à distance

Formation FOAD en e-learning + 140h minimum de stage en milieu professionnel

Vous recevrez également par voie postale les supports de cours, un livre et un DVD

Sur votre plateforme e-learning vous trouverez :

- UN SUPPORT DE COURS PAR MODULE
Pour vous apporter des connaissances théoriques ainsi que des exemples concrets de situations pratiques.
- DES EXERCICES CORRIGES
Pour vous aider à appréhender les points principaux du cours.
- DES FICHES CONSEILS
Pour vous apporter des informations complémentaires ou développer certains sujets.
- UN DOSSIER DE VALIDATION PAR MODULE
Pour évaluer votre niveau de connaissance et d'acquisition des points essentiels du module à maîtriser

Sauf dérogation, vous devrez effectuer **obligatoirement un stage d'un minimum de 140h en milieu professionnel** (dans une ou plusieurs structures) afin de parfaire votre formation pour que vous puissiez être opérationnel directement à la fin de votre parcours de formation.

Un rapport de stage vous sera demandé en fin de parcours. A cet effet, nous vous remettons : Des conventions de stages- Une grille à compléter avec les objectifs de stage - Une fiche d'évaluation de stage à remettre à votre maître de stage en milieu professionnel à nous retourner en fin de stage. **Votre tuteur vous suivra durant le stage et prendra contact avec votre maître de stage dans la structure d'accueil.**

La formation en semi-présentiel d'Auxiliaire vétérinaire : FOAD + regroupements

Nous proposons une formule de formation en semi-présentiel pour la formation d'Auxiliaire vétérinaire avec **3 journées de regroupement, le samedi**, qui vous permettront de rencontrer vos formateurs et poser vos questions et de revoir certains points sur lesquels vous souhaitez revenir et de participer à des mises en situations et à des ateliers pratiques.

Thèmes abordés :

- L'accueil et la vente au comptoir en clinique vétérinaire
- L'assistance en consultation et urgences
- L'assistance en chirurgie et animaux hospitalisés

Les formations en semi-présentiel pour le passage de l'ACACED (= Certificat de capacité pour animaux domestiques) : FAOD + stage dans un centre de votre région



Pour toutes nos formations nous vous proposons le passage de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces).

Nous vous préparons dans un premier temps à ce test à travers les cours à distance puis nous vous inscrivons au stage obligatoire dans un centre habilité de votre région. Nous incluons le coût du stage dans votre devis et nous réglons directement les frais d'inscription en votre nom au centre où vous passerez l'attestation de connaissance ACACED.

Le **Ministère de l'Agriculture** impose d'avoir suivi une **formation présentielle** et d'avoir réussi une **évaluation de connaissances** pour exercer des activités de commerce, d'élevage et de gardes d'animaux.

Si vous n'avez pas de diplôme d'état, **la participation à un stage de préparation à l'attestation de connaissances « ACACED » délivrée par la DRAAF est obligatoire** pour toute personne, exerçant une activité rémunérée ou non en rapport avec les chiens ou les chats :

- **Eleveur canin ou félin (dès la 1ère portée depuis 2016)**
- **Educateur canin**
- **Comportementaliste canin ou félin**
- **Pet-sitter**
- **Employé de fourrière ou dans un refuge**
- **Employé de pension canine ou féline (même en autoentrepreneur)**
- **Vendeur en animalerie etc...**

Déroulement du stage

Selon les centres les stages durent 2 à 3 jours (généralement du vendredi au dimanche)

Exemple de programme (le programme peut subir quelques modifications selon les centres)

Législation

Le certificat de capacité (définition et obtention) - Protection animale (code rural et civil) - La SCC, le LOF, le LOOF - Les documents lors de la vente de chiots ou chatons - Les vices rédhibitoires du chien - Les chiens dangereux - Le transport des animaux de compagnie

Locaux et équipements

Conception et principes généraux d'aménagement - Normes, ICPE - Équipements et matériel - Maitrise des paramètres d'ambiance

Prophylaxie sanitaire

Les infections et risques - Hygiènes et désinfections - La quarantaine, l'infirmerie - La marche en avant - Le vide sanitaire, les pédiluves

Sélection

Choix des géniteurs - Réaliser un accouplement raisonné - Contrôler le résultat - Les 4 modes de sélection - La consanguinité

Alimentation

Régime alimentaire - Respect de la ration en fonction du stade physiologique – appréciation de l'état du chien ou du chat - Les différents types d'aliments - Préparation, distribution et stockage de la nourriture

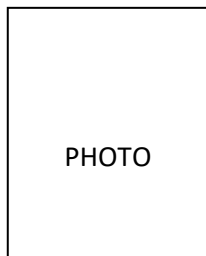
Secourisme

Protéger, Alerter, Secourir - Statut clinique de l'animal - Affections en cause

Un questionnaire de 30 à 60 minutes selon les options est organisé à l'issue de la formation. Il s'agit d'un simple QCM auquel vous devez obtenir 60% de bonnes réponses.

Il faut compter ensuite de 2 à 6 mois pour recevoir le document officiel émanant de la préfecture et de la DRAAF, justifiant de vos connaissances.

FORMATION METIERS ANIMALIERS



M. Mme

Nom usuel :

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

N° de sécurité sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tel portable :

E-mail :

Situation professionnelle :

N° Pôle Emploi :

Renseignements pédagogiques

Niveau d'études :

Principale(s) Expérience(s) professionnelle(s) et activités bénévoles en lien avec les animaux :

Vous vous inscrivez à une session de formation dans le but de :

Comment avez-vous eu connaissance de notre organisme :

Frais pédagogiques

Pour compléter cette partie, merci de consulter les formules et les frais pédagogiques sur les fiches des formations qui vous intéressent.

INTITULE DE LA FORMATION CHOISIE :

.....

FORMULE CHOISIE :

- Formation à distance – Montant des frais pédagogiques : €
- Formation en semi-présentiel – Montant des frais pédagogiques : €
- Modules en option :
- Intitulé de l'option 1 : Montant des frais pédagogiques : €
- Intitulé de l'option 2 : Montant des frais pédagogiques : €
- Intitulé de l'option 3 : Montant des frais pédagogiques : €
- Intitulé de l'option 4 : Montant des frais pédagogiques : €
- Intitulé de l'option 5 : Montant des frais pédagogiques : €

SOIT UN TOTAL DE : €

PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR UN ORGANISME OU VOTRE EMPLOYEUR :

Organisme financeur ou employeur financeur :

Adresse :

Mail :

Personne à contacter :

Montant de la prise en charge :€

Reste dû à votre charge (en cas de prise en charge partielle) :€

FINANCEMENT PERSONNEL :

- Règlement total à la demande d'inscription, soit :€
- Règlement échelonné :
- Formule 1 : sur 2 mois, soit 2 chèques de € à joindre impérativement à l'inscription
- Formule 2 : sur 4 mois, soit 4 chèques de € à joindre impérativement à l'inscription
- Formule 3 : sur 6 mois, soit 6 chèques bancaires de € à joindre impérativement à l'inscription
- Formule 4 : sur 12 mois (à partir de 1000 €), soit 10 chèques bancaires de € à joindre impérativement à l'inscription

Je certifie exacts tous les renseignements mentionnés sur ce document et demande mon inscription.

J'autorise le centre Sherwood à utiliser mes coordonnées personnelles (téléphone et email) pour me communiquer les informations commerciales sur les formations ou services. Je contacterai, par email ou téléphone, le centre Sherwood dans le cas où je ne voudrais plus que ces informations me soient communiquées.

Fait à :

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ».)

Le :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (Aucun dossier ne pourra être traité en cas d'absence des pièces demandées).

- 1 photo d'identité à coller sur la 1^{ère} page du présent dossier.
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité
- Copie des diplômes obtenus
- Document attestant de l'accord de prise en charge de la formation en cas de financement par un organisme.
- Chèque(s) pour le règlement des frais d'inscription et frais pédagogiques à l'ordre de **SHERWOOD**.

SHERWOOD ANIMALIA
10 rue de la Métallurgie 44482 CARQUEFOU cedex
Tél : 02 28 23 90 90 - Mail : sherwood.animalia@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

Article 1 : Désignation

SHERWOOD FORMATION, qui a comme dénomination commerciale SHERWOOD ANIMALIA est un organisme de formation professionnelle spécialisés dans la pédagogie et dans la formation en soin et comportement animal dont le siège est situé au 10 Rue de la Métallurgie 44482 Carquefou Cedex.

Elle est une société enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n° 439 354 713 000 34. Son numéro de déclaration d'activité est le 52 44 04686 44. Elle est référencée DATADOCK et POLE EMPLOI.

Le terme client fait référence à toute personne réservant ou participant à une formation dispensée par le centre pédagogie Sherwood. Le terme financeur fait référence aux organismes pouvant prendre en charge le financement d'une formation pour le compte du client (employeur, OPCA, Pôle Emploi...).

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales de formation s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le centre pédagogie Sherwood. Le fait de s'inscrire à une formation ou de passer commander sur notre site Internet implique l'adhésion entière de la part du client aux présentes conditions.

Article 3 : Conditions financières

Les prix de SHERWOOD ANIMALIA sont indiqués en net car la société n'est pas assujettie à la TVA.

En cas de financement personnel par le client, le règlement est à envoyer avec le dossier d'inscription. Pour les paiements échelonnés, la totalité des chèques doit nous être envoyée avec le dossier d'inscription et avec une date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque. Pour tout paiement par virement, le non-paiement d'une mensualité entraînera un arrêt immédiat de la formation (coupure de l'accès à la plateforme en ligne).

En cas de financement par un financeur, l'accord de pris en charge doit nous être communiqué à l'inscription. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires pourront être mises en place. En cas de prise en charge partielle, le client devra payer la différence à l'inscription et avant de commencer sa formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard. De plus, si le client s'est engagé à s'inscrire à une formation (devis signé) avant la réception de son accord de prise en charge et que cet accord ne nous a pas été envoyé sous 48h avant le début prévu de formation, le centre pédagogique Sherwood se réserve le droit de refuser l'accès à la formation au client ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Article 4 : Interruption ou annulation

Toute formation commencée est due dans son intégralité même en cas d'interruption et fera donc l'objet d'une facturation au client ou à l'OPCA selon les conditions prévues. Si l'OPCA ne prend pas en charge la formation en cas d'interruption par le client, le client s'engage à régler les sommes dues.

Pour les formations en centre, en cas d'annulation par le client, le centre pédagogie Sherwood se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulations. Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours avant la formation, 50% du montant de la formation sera facturé au client. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la formation, la totalité du montant de la formation sera facturé au client.

Dans le cas où le nombre de participants à une session de formation n'est pas suffisant, le centre pédagogique Sherwood se réserve le droit de décaler la session de formation à une date ultérieure. Les clients seront prévenus au minimum 15 jours avant la session prévue.

Article 5 : Durée de formation

La durée d'une formation en ligne via la plateforme et compris dans le prix de la formation est limitée à 12 mois de connexion maximum. Si le client souhaite poursuivre son parcours, il devra payer l'accès à la plateforme d'un montant de 60€ / mois supplémentaire et pour 6 mois supplémentaires maximum. Au-delà de 12 mois, le client devra repayer la totalité de la formation pour avoir accès à son parcours.

Article 6 : Devis

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seul un devis signé et tamponné ou un dossier d'inscription rempli ont des valeurs contractuelles.

Article 7 : Obligations

SHERWOOD ANIMALIA est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients. SHERWOOD ANIMALIA ne peut pas être tenu responsable des non assiduités de ses clients dans le déroulement de leur formation. Le centre pédagogique Sherwood ne peut également pas être tenu responsable des manquements à ses obligations dus à des événements extérieurs à son contrôle et dits de force majeure : maladie ou accident d'un formateur ou responsable pédagogique, catastrophes naturelles, grèves et conflits sociaux, coupure d'électricité ou des télécommunications...

Article 7 : Propriétés intellectuelles

Tous les supports utilisés et communiqués au client dans le cadre de la formation du client sont la propriété intellectuelle de SHERWOOD ANIMALIA. Toutes les œuvres originales de SHERWOOD ANIMALIA sont protégées et il est donc interdit de les reproduire, de les transmettre, de les exploiter à des fins commerciales ou de les transformer, sans un accord écrit du centre pédagogique Sherwood.

Les supports présents sur la plateforme en ligne ne peuvent pas être imprimés.

Article 8 : Programme des formations

Les programmes de formation décrit sont remis à titre indicatif. Les intervenants de SHERWOOD ANIMALIA se réserve le droit de modifier le contenu de la formation en fonction des projets, du groupe et du contexte de la formation.

Article 9 : Protection des données et confidentialité

Le client s'engage à garder confidentielles toutes les documents et informations auxquels il a accès dans le cadre de sa formation.

Le centre pédagogique s'engage à ne pas communiquer à des tiers (sauf financeur) les informations personnelles du client. Le client comprend que ses données sont stockées par le centre pédagogique Sherwood à des fins de suivi et d'information. Le client autorise le centre pédagogique Sherwood à lui communiquer les informations commerciales sur ses formations.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification de toutes les données à caractère personnel le concernant. Le client peut exercer ce droit en écrivant par voie électronique au centre pédagogique Sherwood à sherwood@nwt.fr

Article 10 : Litige

En cas de litige entre SHERWOOD ANIMALIA et le client, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler ce litige.



10 rue de la Métallurgie
44482 CARQUEFOU cedex
(ZI Nantes-Carquefou)

Téléphone : 02 28 23 90 90

E-mail : sherwood.animalia@gmail.com

Site internet : www.formation-metier-animalier.com

